

ZAC DE LA CLOTURE – DOSSIER DE REALISATION

Depuis 2018, la commune de Bénouville s'est engagée dans un projet d'aménagement urbain visant à offrir un parcours résidentiel complet sur la commune. Ce projet s'inscrit dans une démarche volontariste de développement durable, incluant un traitement paysager soigné et une part belle aux mobilités douces. Ce projet de croissance résidentielle s'appuie sur le tissu urbain existant autant que sur la zone d'activité qui le jouxte. Au cœur de la participation citoyenne depuis les prémices, la ZAC de la Clôture connaît aujourd'hui une nouvelle étape.

Le conseil municipal de Bénouville dans sa séance du 9 mai 2023, a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC de la Clôture.

Ce dossier est consultable dans sa version papier aux horaires d'ouvertures de la mairie :

Lundi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

Mardi, mercredi, jeudi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h30

Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 16h30

Une version numérique est disponible sur le site internet de la commune, dans la rubrique « Urbanisme » : www.mairie-benouville.fr

La Maire

Clémentine LE MARREC